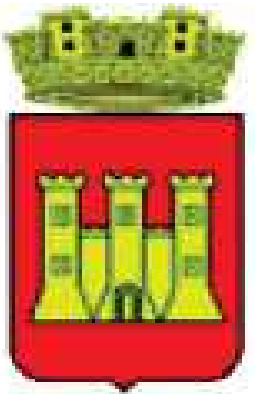


RÉSEAU D'ABDUCTION D'EAU POTABLE



AMPUS

RÉSEAU - EAU POTABLE

- Réseau
- Réservoirs
- Bâti existant
- Parcelles

Date : 11.12.2015

AM13-FH015
SDAEP d'Ampus

A l'attention de : Mairie d'Ampus

De la part de : F. LEZAUD

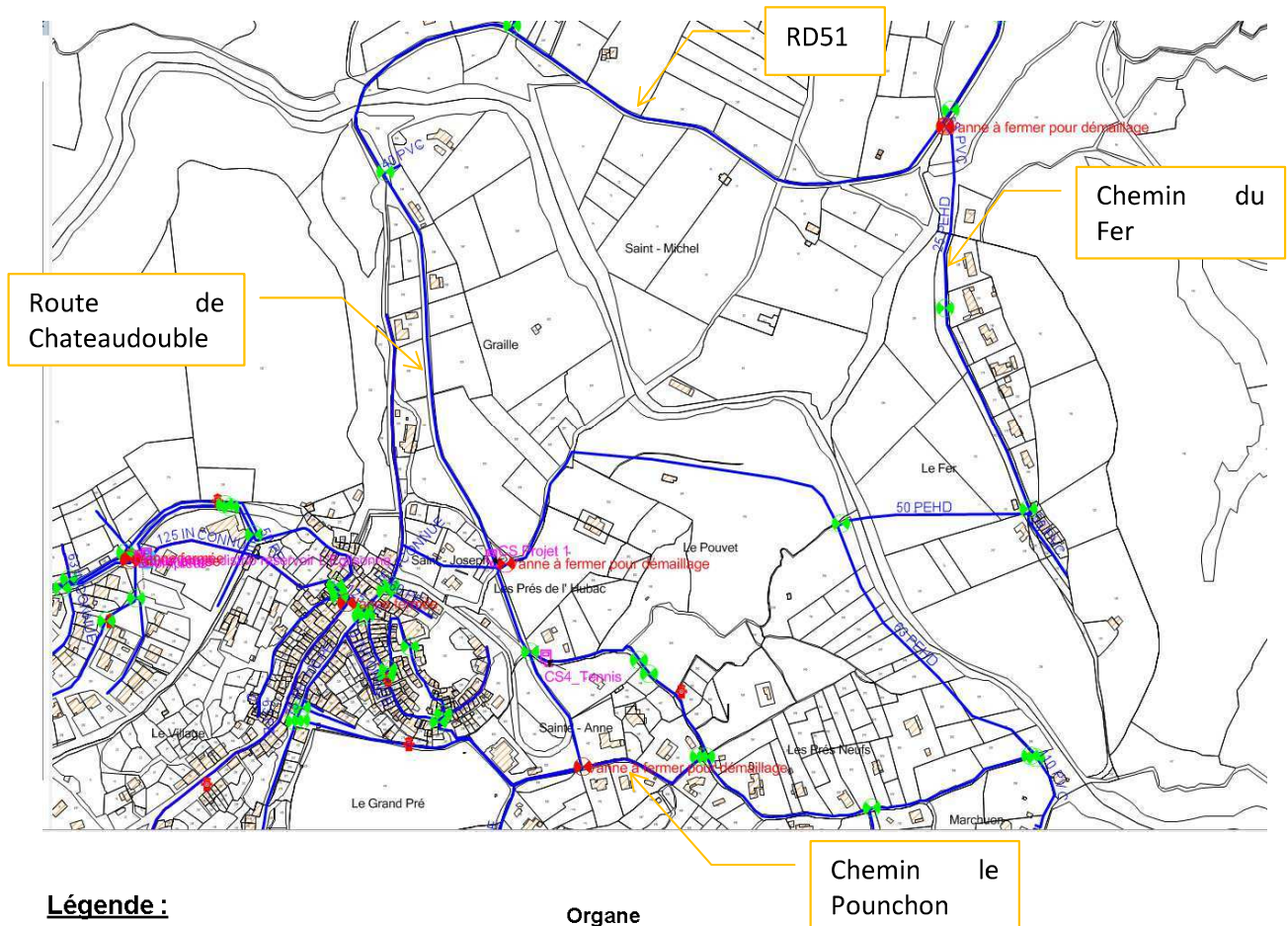
Objet : Projet de positionnement des compteurs de sectorisation

Les positionnements envisagés sont :

- CS 1 projet – route de Chateaudouble

La mise en place de ce compteur devra s'accompagner du démaillage de l'Est du Village pour isoler le secteur du CS4-Tennis. Pour cela il faudra fermer 3 vannes

- une à intersection route de Chateaudouble et chemin le Pouchon,
- une à l'intersection chemin du Fer et RD51,
- une à sur la conduite en PEHD DN63 entre la route de chateaudouble et le chemin du Fer



Légende :

Canalisation

- Réseau d'adduction
- Réseau de distribution
- Conduite de refoulement adduction
- Conduite de refoulement distribution

Organe

- 🔥 Poteau Incendie
- 🚰 Bouche incendie
- 🌿 Vanne ouverte
- 🚫 Vanne fermée
- 🚰 Vidange

Ouvrage

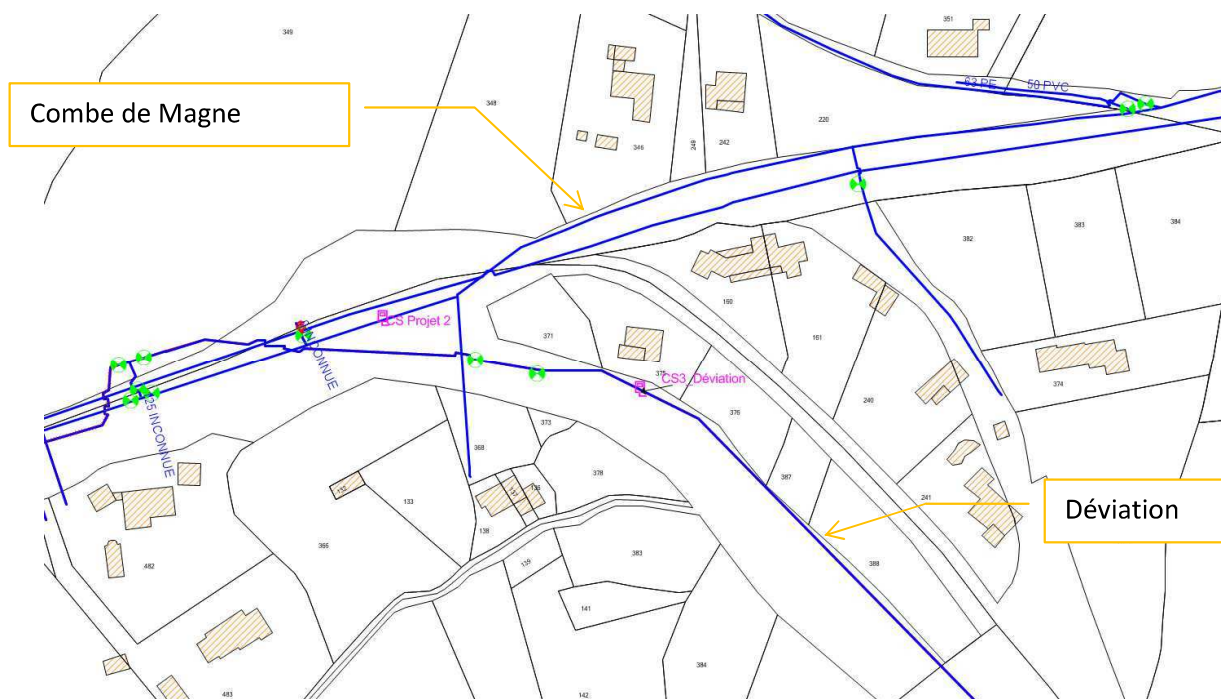
- ▲ Source
- 🏠 Forage
- Réservoir
- 🔄 Station de pompage
- 🌀 Surpresseur
- 🚰 Station de traitement

- ⬆ Ventouse
- 📏 Réducteur de pression
- 📊 Compteur
- ⊕ Filtre
- 🏠 Fontaine
- 203 Organe triangulé

- CS 2 Projet – Combe de Magne

L'ouest du centre village est desservi par une conduite en DN110 PVC directement distribué depuis le réservoir de Magne. Le but est de comptabiliser ce secteur. Le compteur serait implanté après l'intersection entre la déviation et la RD51.

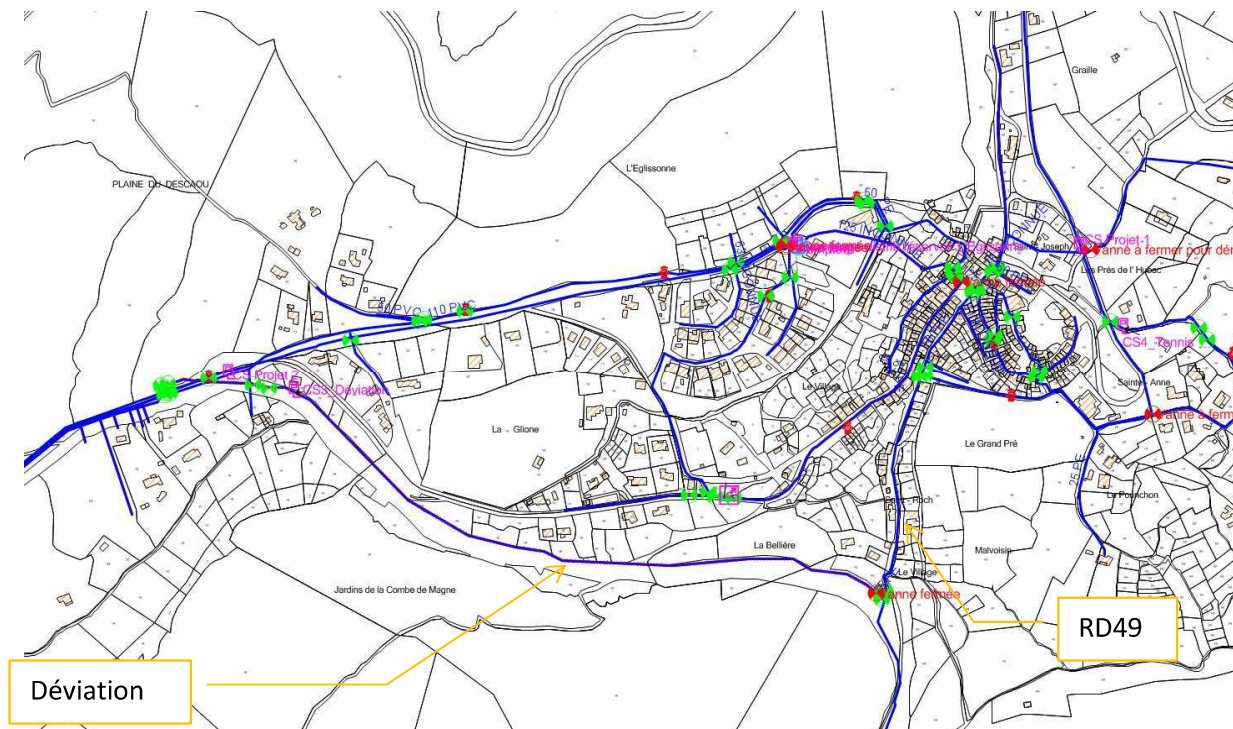
Il faudra confirmer que les vannes fermés Rue Neuve est bien fermé, et qu'il n'y a pas d'interconnection ouverte au niveau de l'entrée dans le réservoir de l'Eglisonne (cf. rq sur CR 3)



Remarque :

La SAUR a indiqué au bureau d'étude qu'il y avait une vanne fermée au niveau de l'intersection de la déviation avec la RD49.

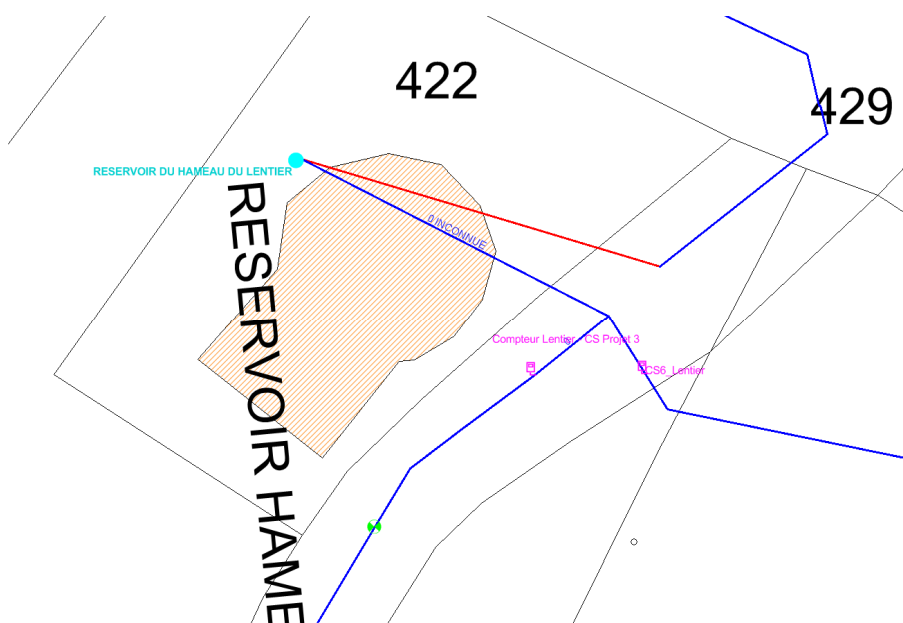
Il est cependant surprenant qu'un compteur de sectorisation (CS3-Déviation) ait été posé que une branche du réseau ne concernant que la déviation soit environ 895 ml uniquement.



Le bureau d'étude demande à la SAUR de confirmer ce point.

- CS 3 Projet – Distribution réservoir de Lentier DN40

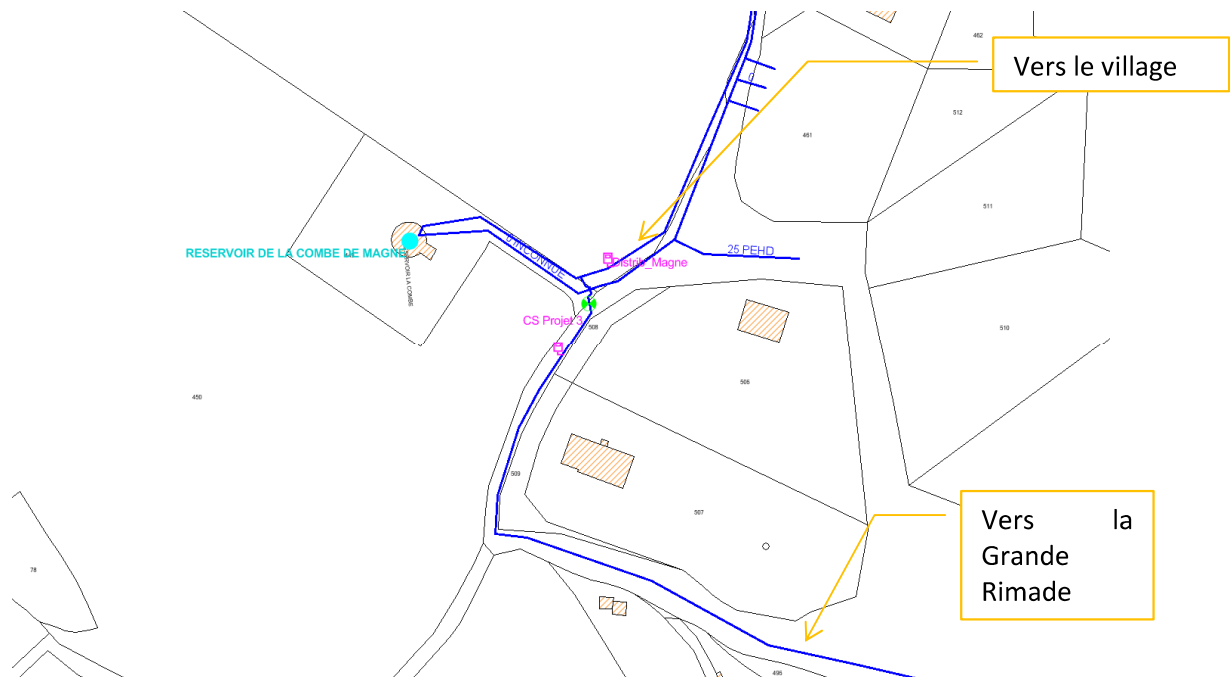
Le projet consiste à équiper de tête émettrice le compteur existant sur le DN40 en sortie du réservoir de Lentier.



- CS 4 Projet – Distribution Réservoir de Magne

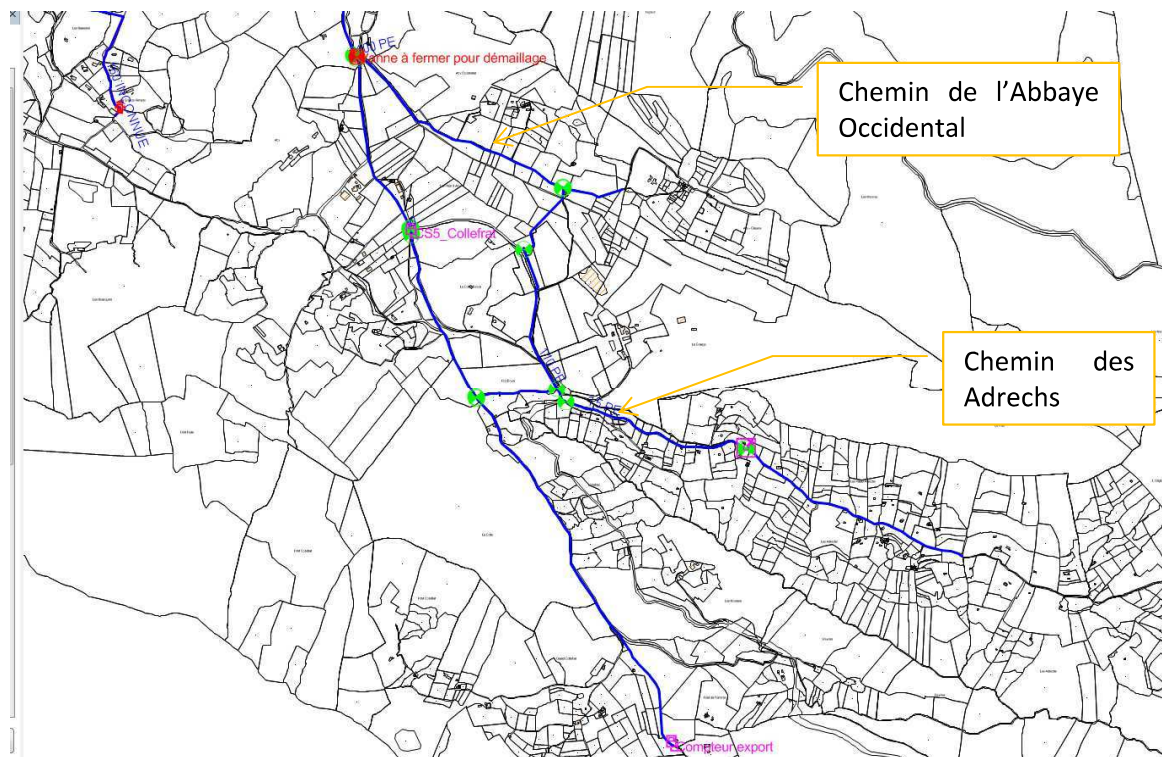
La SAUR indique que le compteur de distribution sur le réservoir de Magne est implanté sur la branche principale allant vers le village. Ainis la branche desservant La Grande Rimade ne serait pas comptabilisé (conduite en DN160 PVC – diamètre et nature à confirmer par la SAUR).

Le CS4 Projet serait donc implanté sur cette branche afin de disposer de la totalité du débit distribué au niveau du réservoir de Magne.



- Démaillage sur le CS5-Collefrat

La vanne à fermer sera la vanne sur la branche en PE75 au niveau du chemin de l'Abaye Occidental.



Variante – CS 6 – Projet - Adrechs :

Dans le cas où nous pourrions disposer d'un compteur de séctorisation supplémentaire (vu notamment que l'on utilise un compteur existant sur Lentier, qu'on ne fait que l'équiper d'une tête émétrice), on pourrait envisager de mettre en place un compteur de sectorisation sur le réseau DN75 Chemin de l'Abbaye Occidental et démaillé au niveau de la vanne au niveau de la branche en PE75 entre le réseau vers Collefrat et le réseau vers les Adrechs. Dans ce cas là, on ne fermerait pas la vanne à l'intersection RD49 - chemin Abbaye Occidental.

